Séminaire de l'équipe « Biodiversité, environnements, sociétés, territoires » du LC2S

Le droit et la loi au service de la transition agroécologique : le rôle des dérogations

par Laurent Parrot
Économiste au CIRAD
laurent.parrot@cirad.fr

Jeudi 25 janvier 2024, de 14 h 00 à 16 h 00
Faculté de droit et d'économie de Martinique, Campus de Schoelcher

Connexion à distance : https://univ-antilles-fr.zoom.us/j/87125039287

Résumé de l'intervention :

Nous nous intéressons à la construction historique de l'usage de pesticides de synthèse comme un problème public et, en particulier, à l'émergence du principe de précaution et des dérogations qui cristallisent l'influence des jeux d'acteurs dans cette construction. Dans une première partie, nous montrons comment le paradigme productiviste associé à la lutte contre l'insécurité alimentaire a progressivement intégré la dimension environnementale sous l'effet de crises sanitaires médiatisées. Le principe de précaution cristallise alors une prudence face à l'usage excessif des pesticides de synthèse. Dans la deuxième partie, nous présentons le Grenelle de l'environnement en 2007 et le plan Ecophyto. Nous présentons le cas de la Martinique, dans un contexte où la pollution à la chlordécone exacerbe les conflits entre société civile et production agricole. Dans la dernière partie, nous montrons comment les dérogations, à la fois comme « exception » et comme « instrument », cristallisent des luttes politiques et sociales.

Animation et discussion :
Yann Bérard, maître de conférences en science politique-HDR, Université des Antilles, LC2S
Antoine Dufourd-Lévêque, doctorant en science politique, Université des Antilles, LC2S